

INFIRMIER OU INFIRMIÈRE AUXILIAIRE  
CHEF D'ÉQUIPE  
(sur la liste de rappel)

Personne qui participe à la réalisation d'un ensemble de soins infirmiers en collaboration avec l'équipe de soins. Elle contribue à l'évaluation de l'état de santé de l'usager et à la réalisation du plan de soins, prodigue des soins infirmiers et de bien-être, des traitements infirmiers et médicaux, dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie. Elle participe à l'enseignement aux usagers et à leurs proches.

Personne qui, tout en travaillant comme infirmière auxiliaire, voit à la coordination des activités d'un groupe de personnes salariées. Elle peut également voir à l'entraînement de celles-ci.

Exigences :

- Secondaire V.
- DEP santé, assistance et soins infirmiers.
- Doit être membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Rémunération :

- Salaires et avantages sociaux applicables au réseau de la santé et des services sociaux.

S.V.P., faire parvenir votre C.V. :  
Ressources humaines  
4025, Frontenac  
Sorel-Tracy (Québec) J3R 4G8  
Télécopieur : (450) 742-9668  
[catherine.st-germain.rst16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:catherine.st-germain.rst16@ssss.gouv.qc.ca)